VILLE DE GAILLARD

République Française

ORDRE DU JOUR
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie annexe - Pavillon Stéphane Hessel - 47 rue des Vignes – 74240 Gaillard

Le lundi 2 novembre 2026 à 18h30

ÉDUCATION JEUNESSE POLITIQUE DE LA VILLE

- Projet de convention DEMOS (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) entre la commune, l'Orchestre Pays de Savoie et Annemasse Agglo Convention Caisse
- Projet éducatif territorial (PEDT) 2026-2029
- Plan mercredi 2026-2029 (volet opérationnel du PEDT)
- Charte des ateliers d'apprentissage de la langue française dispensés par les bénévoles de l'espace de vie sociale Maison de quartier

ACTION SOCIALE

- Organisation du repas des ainés 2026 – Convention de partenariat avec l'association Cognacq-Jay

FINANCES

- Mise à jour de l'inventaire comptable de la commune – Budget principal – Mise à la réforme de biens communaux

SERVICES TECHNIQUES

- Convention de groupement de commandes pour la passation du marché public de travaux de réseaux humides et réhabilitation / enfouissement de réseaux secs et réaménagement de la rue des Rosiers

DIRECTION GENERALE

- Désignation membres pour commission finances d'Annemasse Agglo
- Règlement intérieur du Conseil municipal
- Présentation du rapport d'activités et de développement durable d'Annemasse Agglo 2025
- Avis de la Chambre régionale des comptes suite saisine de la Préfète au motif que le budget 2026 n'a pas été voté en équilibre

Fait à GAILLARD, le 27 octobre 2026

Le Maire,
Antoine BLOUIN

Affiché et mis en ligne le 27 octobre 2026